

Venez nous rencontrer :

QUEL QUE SOIT LE PROJET ENVISAGÉ, N'HÉSITÉZ PAS À VOUS RENSEIGNER AVANT D'ENTREPRENDRE VOS TRAVAUX.

Lors des permanences hebdomadaires :
(sans rendez-vous)

Munissez-vous de
de votre dernier avis
d'imposition.

à la mairie de **Grand-Rullecourt**
Les 1^{er} et 3^{ème} mercredis après midi de 14h00 à 17h00

à la mairie de **Pas-en-Artois**
Les 2^{ème} et 4^{ème} mercredis après midi de 14h00 à 17h00
ou
lors des visites à domicile sur rendez-vous

Informez-vous :
opah@campagnesartois.fr

0 800 002 862

Service & appel
gratuits

Contactez-nous :

Pour une demande de renseignements,
découpez et retournez ce coupon sous enveloppe affranchie à :

INHARI
Agence Nord-Pas de Calais
3 rue Alexandre Maniez
62750 LOOS EN GOHELLE

Nom, prénom :

Adresse :

Code postal : Commune :

Tél. :

Conception INHARI - Ne pas jeter sur la voie publique

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat



----- *Vous avez un projet* -----
**D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE,
DE RÉHABILITATION DE LOGEMENT,
DE TRAVAUX D'ADAPTATION?**



MINISTÈRE
DU LOGEMENT
ET DE L'HABITAT
DURABLE



0 820 15 15 15 Service 0,05 €/min + prix appel

www.anah.fr

f www.campagnesartois.fr
CAMPAGNESARTOIS.FR

Qui est concerné?

- ➔ Vous êtes propriétaire occupant d'un logement de plus de 15 ans,



vous souhaitez améliorer le logement que vous occupez, vous pouvez bénéficier d'aides des différents partenaires (sous conditions de revenus).

- ➔ Vous êtes propriétaire de logement(s) locatif(s),



vous souhaitez améliorer un logement que vous louez ou que vous souhaitez mettre en location (sous condition de conventionnement), vous pouvez bénéficier d'aides et d'avantages fiscaux.

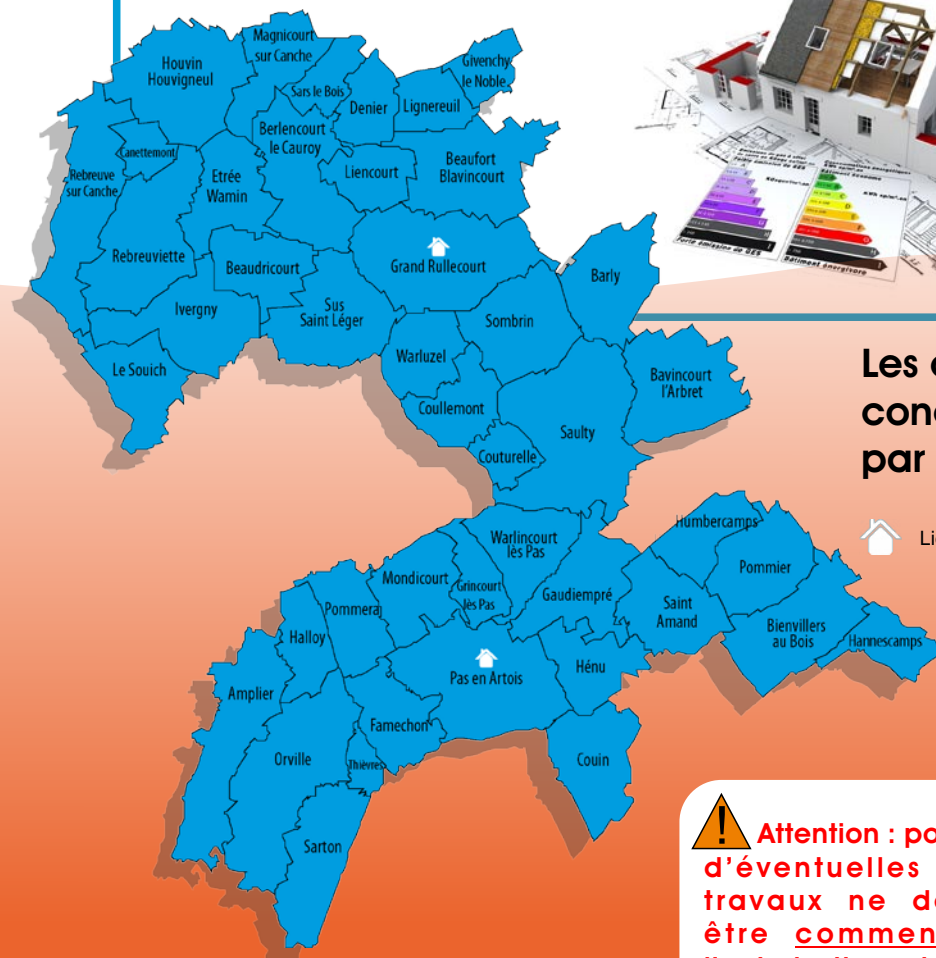
Les avantages de l'OPAH :



- ➔ Des aides financières des différents partenaires (Agence Nationale de l'Habitat, Communauté de Communes, caisses de retraite, CAF...),
- ➔ Un accompagnement administratif et une assistance technique gratuite tout au long de votre projet.

Pour quels travaux ?

- ➔ Travaux d'économies d'énergie
Isolation, chauffage, menuiseries extérieures...
- ➔ Mise aux normes d'habitabilité
Electricité, couverture...
- ➔ Réhabilitation du logement
- ➔ Travaux d'adaptation du logement au vieillissement ou au handicap
Salle de bain adaptée, WC rehaussé, rampe...



Les communes concernées par l'OPAH

Lieux des permanences

Attention : pour bénéficier d'éventuelles aides, les travaux ne doivent pas être commencés avant l'autorisation des différents organismes. Renseignez-vous !